

Compte-rendu de l'atelier du 26 janvier 2021

Comment créer une dynamique de tranquillité ?

La Ville de Lyon souhaite renouer le dialogue entre les Mairies d'arrondissement et les habitantes et les habitants. A cette fin, elle organise une concertation sous forme d'ateliers participatifs qui réunissent habitantes, habitants, acteurs et actrices locaux, élus et élues de la Ville de Lyon, d'arrondissement et de la Métropole de Lyon. Les services de la Ville et de la Métropole de Lyon directement en lien avec les différentes thématiques de ces ateliers sont également représentés.

Cette concertation s'est déroulée le mardi 26 janvier 2021, de 18h30 à 20h30. Du fait du contexte sanitaire, elle a pris la forme d'un atelier numérique au cours duquel habitantes, habitants, acteurs et actrices locaux de la place Gabriel Péri ont réfléchi à des propositions pour améliorer la tranquillité dans le quartier.

Introduction

Fanny Dubot, maire du 7^e arrondissement rappelle que la Place Gabriel Péri est une priorité pour la Ville et les arrondissements du 7^e et du 3^e. La place a été dégradée et les habitats deviennent de plus en plus indignes. Face à ce constat, il est urgent d'agir, mais les solutions doivent être construites avec habitantes, habitants, acteurs et actrices locaux.

Les ateliers permettront de soulever des pistes de solutions concrètes pour l'avenir, mais aussi seront aussi l'occasion de mettre en place des expérimentations sur le quartier et de bénéficier des retours de la population au cours des ateliers.

Véronique Dubois-Bertrand, maire du 3^e arrondissement indique que les ateliers numériques sont des nouvelles manières de concerter qui permettent de s'adapter au contexte sanitaire. Elle partage les préoccupations évoquées précédemment et s'inquiète notamment de l'insalubrité de l'habitat.

Règles de la participation

Anne-Sophie Asselin, animatrice de l'agence Nalisse, rappelle les règles garantes d'une bonne participation : inclusivité, respect, bienveillance, critiques constructives, créativité... Puis elle introduit les intervenantes et intervenants.

Présentation des intervenants et intervenantes

Vanessa Mazière, commissaire divisionnaire de la Police Nationale, est compétente sur les opérations de voie publique que chacun peut observer, telle que la régulation du trafic.

Clara Sellez, directrice police de proximité de la Police Municipale mène des opérations en parallèle avec la Police nationale 2 à 3 fois par semaine. Elle assure le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique.

Régis Fonlupt, chef du service Prévention de la délinquance, assure la coordination des actions partenariales en matière de prévention spécialisée et de médiation sociale. Il

participe au financement et au suivi des actions de médiation par le jeu portées par l'association « Coup de relais », ainsi qu'au pilotage et suivi en 2019 et 2020 de l'étude Suretis sur le secteur Péri. Il a donc de nombreuses descentes et remontées d'informations sur la tranquillité et la prévention de la délinquance.

Xavier Rochefort est directeur de l'agence Lyon Tranquillité Médiation (association loi 1901), qui contribue au vivre ensemble par des activités de médiation sociale sur le quartier. L'association intervient dans plusieurs domaines : espaces publics, transport, habitat social, établissements scolaires, chantiers, bureaux de poste, équipements publics sportifs ou culturels. L'association conduit plusieurs actions sur le secteur Gabriel Péri, notamment des actions de sensibilisation aux bons usages des espaces publics, de sensibilisation au respect des mesures sanitaires, de lutte contre le sentiment d'insécurité, de lutte contre les comportements incivils et délinquants. Elle met en relation usages et services publics ou associatifs du secteur et réalise également une veille sociale sur le territoire vers les partenaires.

Jean-Luc Tardy, directeur de projet « Mission quartiers anciens » pilote et coordonne le projet de territoire, en s'appuyant sur les différents partenaires. Il a également une mission de coordination des politiques publics au niveau urbain, économique et social, et vient en appui des porteurs de projets et initiatives locales. Concrètement, la Mission quartiers anciens mène plusieurs actions de coordination et d'animation sur le secteur (propreté et collecte, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, associations du champ social, dossiers FISAC).

Prise de parole des élues et des élus

Mohamed Chihi, adjoint au maire de Lyon à la sûreté, la sécurité et la tranquillité, revient sur les étapes concernant le processus d'intervention (1er rappel à la loi, etc.). Il souligne le fait que la police seule ne peut pas répondre à l'ensemble des demandes.

Vincent Monot, conseiller délégué à l'arrondissement apaisé, tranquillité publique et mobilités du 7e arrondissement, et David Clerc, adjoint à la tranquillité publique et à la sécurité du 3e arrondissement, prennent également la parole. Les arrondissements reçoivent de nombreux courriers et demandes des habitantes et habitants concernant la Place Gabriel Péri. Un travail est mené conjointement avec les forces de police duquel découle un bilan mensuel sur les opérations réalisées. Dans cette thématique de la tranquillité, les élus soulignent également l'importance de ne pas négliger la question du bruit dans la prise en compte de la tranquillité. La pollution sonore est un enjeu de santé publique.

Travail en groupes

Après les éléments de contexte par les élues et élus et les intervenantes et intervenants, les participantes et participants sont répartis en groupe de 6 à 7 personnes, pour échanger et réfléchir collectivement sur la thématique de la tranquillité appliquée à Gabriel Péri. Les échanges sont encadrés par des référentes et référent et sont rythmés par plusieurs problématiques pendant 1h.

- 19h10 – 19h20 : Brise-glace de présentation
- 19h20 – 19h30 : Séquence 1 « Les notions de tranquillité et sécurité »

- 19h30 – 20h : Séquence 2 « Créer une dynamique de tranquillité »
- 20h – 20h10 : Séquence 3 « Priorisation des propositions »
- 20h10 – 20h25 : Restitution

Les notions de tranquillité et sécurité

Les participantes et participants commencent par échanger sur ce que signifiaient les notions de tranquillité et de sécurité pour eux. Voici les enjeux qui ressortent de ce premier travail :

- La sécurité s'oppose à un sentiment de peur. Des éléments autour de la notion de violences (vols, agressions, bagarres, violences sexistes) émergent : ce sont les premiers éléments qui devraient disparaître pour rétablir la sécurité. Plusieurs personnes soulignent ainsi un sentiment d'insécurité et de danger qui conduit à des stratégies d'évitement dans les déplacements.
- Des éléments autour des activités et de la vie du quartier : mixité de genre dans l'espace, jouer du quartier, lien social, liberté dans les déplacements, respect de l'environnement et des personnes. La tranquillité et la sécurité sont rapprochées de la notion de cohabitation entre les usages et les usagers et de réappropriation.
- La tranquillité s'associe à une ambiance sonore apaisée (pas nécessairement calme mais plutôt conviviale), mais aussi à la propreté.

Les participantes et les participants sont invités à réfléchir à des pistes d'actions que la ville, les arrondissements et leurs partenaires pourraient mettre en place et/ou encourager :

- Quels usages et aménagements développer ?
- Quelles actions de prévention et/ou d'animation mettre en œuvre sur le secteur ?
- Quelle implication des acteurs, actrices, des habitantes et habitants pour l'avenir du quartier ?

Toutes les propositions émises par les participantes et participants sont à retrouver en annexes.

Les groupes ont ensuite pu prioriser leurs idées : une action à court terme, une à moyen terme et une à plus long terme.

Au terme de ces séquences en petits groupes, les référent.es de chaque groupe présentent les 3 actions que les participantes et participant ont priorisé.

Analyse à chaud des propositions

Mohamed Chihi, adjoint au maire de Lyon à la sûreté, la sécurité et la tranquillité, fait une analyse à chaud des propositions :

Concernant la visibilité de la police, 65 agents de la Police municipale sont en cours de recrutement afin de répondre à la forte sollicitation des agents actuels. L'objectif est d'avoir plus de présence policière auprès des usagers et d'augmenter leur visibilité.

Concernant l'action judiciaire, le travail de la Police municipale, la Police nationale et du Parquet permet une approche en coordination et va être davantage développé.



Concertation Ateliers participatifs



Concernant la présence de tiers, la mission ALTM fait un travail remarquable et permet de défaire de nombreuses situations. Leur rôle peut être davantage accru.

Concernant les violences sexistes, il s'agit de déviriliser l'espace public, d'inciter des profils divers telles que les femmes et les familles à venir en créant un espace plus apaisé. Il faut pour cela avoir une approche diversifiée en s'appuyant sur l'action associative mais aussi sur les équipements possibles pour cet espace.

Concernant, la proposition d'ouvrir un lieu de mémoire et d'échange sur la place Gabriel Péri qui pourrait prendre la forme d'un Musée de la mixité sociale et de l'immigration, l'idée est intéressante mais il faut garder une certaine prudence sur les termes : il faudrait plutôt parler de « migrations » car la place a toujours été l'objet de migrations au sens large, déjà en France. La proposition va être remontée à l'adjointe à la culture.

Concernant la mixité commerciale, il s'agit d'avoir une approche historique et globale afin de ne pas reproduire différentes erreurs du passé. Le dernier grand projet a en effet conduit à la destruction du Monoprix et à l'arrivée du CLIP. Ça a été un échec notamment du fait que des bâtiments et des commerces ont été en partie inoccupés. Les propositions vont être remontées à l'adjointe à l'emploi et à l'économie durable.

La végétalisation est absolument nécessaire et doit être développée.

Concernant la proposition d'un chef ou d'une cheffe de projet, il est important de garder à l'esprit que M. le Maire a défini cet espace comme prioritaire et qu'il s'agit d'un travail en coordination avec les Mairies du 7^e et du 3^e. Cette proposition est déjà à l'étude.

Concernant l'urbanisme tactique, il faut étudier les idées afin de s'assurer qu'elles permettent bien de réduire la délinquance. La mise en place de toilettes, notamment pour les femmes, est une proposition d'équipement intéressante.

Concernant le désengorgement du carrefour, il faut réfléchir à l'idée de déplacer l'arrêt de tram, notamment en nous appuyant sur le rapport Suretis qui aborde la question des transports en commun. Les propositions vont être remontées à l'adjoint à la mobilité à la logistique urbaine et à l'espace public.

Concernant les horaires des commerces et terrasses, réduire l'amplitude horaire des commerces qui vendent de l'alcool pourrait être une piste. Cela requiert un travail via les arrêtés. Actuellement en cours de constitution, le Conseil lyonnais de la nuit aura pour mission de travailler sur ces questions.

Concernant le marché, on s'intéresse au marché des Biffins à Paris pour s'inspirer des actions qui ont pu y être mises en place. Certaines activités doivent continuer mais dans un cadre apaisé et non générateur de nuisances. Le marché et la stratégie commerciale seront abordés lors de l'atelier du 23 février.

Le compost et la valorisation des déchets sont également des idées intéressantes. Un atelier sur le thème de la propreté aura lieu le 2 février pour aborder ces problématiques.

Une signalétique plus claire et positive est à tester. Il peut s'agir de choses simples comme des éléments au sol pour guider les flux.



Concertation Ateliers participatifs



Plus généralement, il faut lutter contre la misère, préserver l'identité du quartier et le mettre en valeur en tant que porte d'entrée de la ville. Il est important de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs associatifs et culturels qui sont des relais au niveau des arrondissements et de la ville et c'est ce que nous allons faire ensemble, avec les adjoints Ville et arrondissement.

Conclusion

Madame Fanny Dubot, maire du 7e arrondissement, conclut que les propositions sont riches et convergent entre les groupes.

Elle fait remarquer que la thématique de la tranquillité englobe beaucoup de sujets (l'aménagement, la propreté, le lien social...) qui seront approfondis lors des ateliers à venir. L'augmentation de la signalétique et le développement de la culture dans l'espace public sont des pistes particulièrement intéressantes.

En tout état de cause, la présence policière est à maintenir, leur visibilité est à améliorer et la médiation de rue doit être développée, mais les clés de la tranquillité sont aussi à explorer dans tous les autres domaines qui ont été évoqués lors de cet atelier.

Certaines propositions relèvent des compétences des partenaires. Toutes ces propositions seront relayées à ceux-ci (la Métropole, Sytral) lors de l'atelier du 2 mars.